



# BULLETIN D'INFORMATIONS

MAI 2023

NUMÉRO 1

de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais

## DE GRANDS CHANTIERS EN COURS

### EDITORIAL

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro du bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN). Il remplace le bulletin annuel intercommunal.

Nous souhaitons, par ce nouveau support de communication vous tenir informés, au plus près de l'actualité des "grands événements" qui font la vie de votre Communauté de Communes.

Une collectivité c'est un ensemble de services offert aux populations et aux administrés.

Lors de ces deux bulletins précédents, la Communauté de Communes a largement mis en avant ses compétences et ses services. Ces derniers représentent les frais de fonctionnement de la CCPN et correspondent aux choix politiques des élus.

Une collectivité, c'est aussi des chantiers d'investissements qui viendront compléter ensuite l'offre des services aux administrés, mais également consolider et enrichir le patrimoine de tous.

C'est pour cela que nous avons choisi pour ce Numéro 1 de vous présenter les "grands chantiers en cours".

**Nous vous souhaitons une bonne lecture.**

**Le Président, Gérard Savoye**

CE BULLETIN PREND TOUT NATURELLEMENT SA PLACE À CÔTÉ DES AUTRES DISPOSITIFS DE COMMUNICATION TELS QUE L'APPLICATION MOBILE "INTRAMUROS", LE SITE INTERNET, LES RESEAUX SOCIAUX, LE RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL...

### CONTACTS

Gérard Savoye  
Président



Fabrice Van Gerdinge  
Directeur Général des  
Services



Delphine Bernard  
Responsable  
du pôle économie



Corinne Valade  
Responsable du  
service communication



Siège Administratif:  
48/50 rue Antonin  
Debidour 24300  
Nontron  
Tel: 05.53.60.33.88

# Restauration et Rénovation du Château de Nontron



Les travaux du château de Nontron ont été lancés en septembre 2022, date du début de la première tranche pour un montant de 1 630 645,57 € HT.

Cette première tranche de travaux a pour vocation la préservation de ce patrimoine historique culturel. Différentes études ont démontré qu'il était en risque majeur à court ou moyen terme. Dans ces conditions, il était indispensable de conforter les fondations de l'édifice, de rénover les façades, les menuiseries extérieures et la toiture.

Outre ces travaux de pérennisation, la CCPN a souhaité créer un élément touristique et esthétique pour ancrer ce château dans la modernité. C'est tout l'objet de la création d'une verrière qui viendra couronner l'édifice au sud en offrant la possibilité de découvrir, d'un point de vue nouveau, la majesté de la vallée du Bandiat à l'est et un nouveau regard sur la ville à l'ouest.

**A terme, le PEMA retrouvera le site modernisé, sur 3 étages et des caves aménagées, et y accueillera une programmation culturelle et d'expositions de très grande qualité.**

## Les financeurs :

Communauté de communes du Périgord Nontronnais,  
Commune de Nontron,  
l'Etat (DRAC -DETR),  
Région Nouvelle-Aquitaine,  
Dordogne-Périgord,  
le Département,  
Pays Périgord Vert - Leader.

Dans le cadre de la Mission Bern, grâce à l'organisation des jeux "MISSION PATRIMOINE » de la FRANÇAISE DES JEUX et au mécénat d'AXA et de la Fondation Dassault Histoire et Patrimoine la Fondation du patrimoine Aquitaine apporte son soutien à la restauration du Château de Nontron.

“ *Un immense merci à l'ensemble de nos partenaires.* ”



*Pour soutenir la restauration du château de Nontron et le développement du Pôle, faites un don par le biais de la Fondation du Patrimoine en cliquant sur le lien : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/64799>*

## Maison LAPEYRE MENSIGNAC

### Une résidence étudiante et un bureau d'études pour l'ENSAD



#### Rénover le patrimoine bâti ancien doit être une priorité de notre territoire.

Dans ce cadre, la CCPN a fait l'acquisition de la Maison dite "Lapeyre Mensignac" bien connue des nontronnais et des habitants du territoire. Ancienne perception devenue maison et cabinet d'un médecin, cette demeure à l'architecture singulière est dotée d'un parc à l'arrière. Le conseil communautaire y a vu l'opportunité de créer un bassin de rétention des eaux pluviales afin de lutter contre le risque d'inondation et d'améliorer la situation du Rino serpentant sous les rues de la ville basse de Nontron. **Ces travaux sont désormais en cours pour une fin programmée à l'été 2023.**

Le conseil communautaire, après réflexion, a opté pour accueillir dans ces lieux, l'antenne de la prestigieuse Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris (ENSAD) qui a délocalisé depuis la rentrée 2021 un Post Master Design des Milieux ruraux à Nontron.

**La vaste demeure fait donc l'objet d'une rénovation totale afin d'accueillir dès 2023 la 3ème promotion en résidence à Nontron ainsi que ses professeurs.**

Outre la préservation de cet édifice qui avait beaucoup souffert, c'est la redynamisation du territoire qui est au cœur des enjeux de ces étudiants qui travailleront sur des commandes avec l'objectif de trouver des solutions aux problèmes quotidiens des habitants du milieu rural.

Les étudiants s'activent à faire rayonner le territoire, imposer une identité attractive, travailler à la création d'outils liés à la mobilité, proposer des solutions en lien avec les circuits de l'eau, concevoir du mobilier urbain,...

Le coût des travaux est de 759 489 € HT financés à 80% par nos partenaires: l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département.

#### les fondations du RINO



**L'ambition de la CCPN est bien entendu de poursuivre le partenariat avec l'ENSAD aussi longtemps que possible mais dans l'hypothèse de l'arrêt de ce programme, la rénovation s'inscrit dans une idée de modularité qui permettrait de donner à la demeure une nouvelle vocation.**

## Extension Maison de Santé à Saint Pardoux la Rivière



### Travailler au renforcement de l'offre de santé Un projet à 650 000 €

La politique de santé menée par l'Etat entre 1980 et 2012 conduit à la désertification médicale de l'ensemble du territoire français avec un impact particulièrement affirmé sur les territoires ruraux où les personnes de 75 ans et plus représentent 18% de la population.

Aujourd'hui les médecins souhaitent exercer leurs missions dans un cadre de vie agréable et sécurisant en lien avec d'autres professionnels de santé, créant entre eux une chaîne d'interventions au profit des patients.

**Saint Pardoux la Rivière**, à ce titre, fait figure d'exception et notre Maison de santé pluridisciplinaire est enviée par de nombreux autres territoires. Il ne pouvait donc être question pour la CCPN de ne pas répondre à la demande des professionnels.

Un projet d'extension avec les services de l'ARS, les services de l'Etat, du Département, de la Région, du Pays Périgord Vert et la Mairie de Saint Pardoux la Rivière a donc été impulsé.

Depuis la fin de l'été 2022, des travaux ont donc démarré pour construire un nouveau bâtiment indépendant des unités 1 et 2 déjà existantes.

**Cette nouvelle construction d'environ 170 m<sup>2</sup> accueillera 4 nouveaux cabinets pour des praticiens, une salle d'attente, une salle de réunion.**

Ce Bâtiment permettra ainsi de libérer d'autres espaces dans les unités 1 et 2 avec comme objectif à court terme, l'accueil d'un 5ème médecin généraliste et de spécialistes.

Appuyer l'offre de santé à Saint Pardoux bénéficiera à tous mais n'est pas suffisant pour régler immédiatement le déficit en terme de médecins.

**En parallèle, la CCPN entame une réflexion avec les professionnels de santé de Piégut-Pluviers, visant la création d'une maison médicale pluridisciplinaire.**

**Un regard attentif est porté sur la commune de Javerlhac et la Chapelle St Robert dans la perspective d'un renforcement de la structure en place.**

**Enfin, le Conseil Départemental de la Dordogne vient de voter une enveloppe de 2,2 millions d'euros pour créer très rapidement une maison de santé départementale dans le centre ville de Nontron.**

## LA VELO ROUTE - VOIE VERTE



### **La Flow Vélo: un projet touristique au service de notre mobilité au quotidien**

Le projet de création d'une Vélo Route / Voie Verte traversant notre territoire d'Ouest en Est, est ancien et en discussion depuis le début des années 2000.

La valorisation du tracé de la Flow Vélo dans le cadre du schéma régional des vélos route de la Nouvelle Aquitaine partant de l'île d'Aix en Charente Maritime pour rejoindre Thiviers, a donné un élan nouveau à ce dossier.

Le conseil communautaire s'est en effet emparé de cette question puisque le tronçon rejoignant le département de la Charente à Thiviers est un axe essentiel à la continuité du projet global.

La fréquentation observée ces dernières années de nos visiteurs cyclos touristes a également joué un rôle majeur dans l'accélération de la décision d'aménager le tracé.

Enfin, un appel à projet "Plan Vélo" a été la clé de voute qui a permis d'enclencher le projet avec une réalisation prévue dès 2023.

Le tronçon sélectionné vise d'une part à améliorer les déplacements du quotidien sans utiliser de façon systématique un véhicule à moteur mais il a pour objectif également de favoriser de nouveaux modes touristiques dont il est reconnu aujourd'hui par de nombreuses études qu'ils génèrent des revenus conséquents pour l'économie locale.

Notre premier tronçon d'une longueur de 11 kilomètres sur 2,5 mètres de largeur favorisera le développement de pratiques sportives nouvelles, sur un site protégé, favorisant les déplacements par la mise en œuvre d'enrobé.

Véritable colonne vertébrale du dispositif de mobilité douce, la Flow Vélo comportera 2 tranches supplémentaires : Nontron - Saint Pardoux puis Charente - Javerlhac qui se réaliseront entre 2024 et 2025.

Ce dispositif sera enfin complété par des boucles reliant les communes entre elles depuis la Flow Vélo.

Pour le premier tronçon, l'estimatif des travaux est de 1 044 000 € financés par le "Plan Vélo Mobilité Active" et de la DSIL (313 328,10 €), la Région et le Département à hauteur de 261 106,75 € chacun.

Le reste à charge pour la CCPN est de 212 004,07 € HT.



**Afin d'engager la 2ème phase de travaux "Nontron-Saint Pardoux", la CCPN va se porter candidate à un nouvel appel à projets "Fonds Mobilités Actives" 6ème appel à projet "Aménagements cyclables".**

## ZAE "Grand Massonneau" à Saint Martial de Valette



La Communauté de communes du Périgord Nontronnais, compétente en matière économique, a lancé l'opération d'aménagement de la ZAE "Grand Massonneau" à Saint Martial de Valette en 2020.

Cet aménagement a permis la création de 5 lots viabilisés sur une surface totale d'environ 62 000 m<sup>2</sup> et un coût d'aménagement de 1 200 000 € HT, largement subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne.

Dès la fin des travaux en 2021, deux lots ont été vendus au profit de l'Entreprise "Chêne Vert" et LOCATOUMAT. En sus, une parcelle de terrain jouxtant la zone a été vendue à la société GEDIMAT afin de lui permettre de réaliser une extension de ses bâtiments.

**L'inauguration de l'entreprise "Chêne Vert" a eu lieu le 28 novembre 2022.**



Début 2023, deux autres ventes ont été réalisées au profit de la société B. Q-Be (construction hangars métalliques - photovoltaïque) et de nouveau à l'entreprise "Chêne Vert" dans le cadre de son projet de développement.

**Seul un lot reste à la vente.**

**Il s'agit du lot n°2, d'une contenance de 3 491 m<sup>2</sup>, en vente au prix de 2,50 € HT du m<sup>2</sup>.**

## "La Baguette de Bois" à Saint Front la Rivière

Depuis fin 2018, les opérations de reconversion de la friche industrielle "La Baguette de Bois" (cédée par la commune de Saint Front la Rivière pour l'euro symbolique) ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

En 2019, la Communauté de communes a favorisé l'installation de trois artisans : un atelier de carrosserie et mécanique automobile, un atelier de découpe laser et une entreprise de maçonnerie.

En 2020-2021, c'est un atelier d'affûtage industriel qui a été installé dans des bâtiments totalement réhabilités.

Fin 2021, nous avons été saisis par une entreprise de plâtrerie - peinture - décoration - carrelage, pour installer son atelier et développer son activité ce qui permettra la création de nouveaux emplois. Cette activité sera installée dans le bâtiment B4 avec une surface utile rénovée de 537 m<sup>2</sup>.

**Toutes ces opérations ont pour but de permettre à des artisans de s'installer dans des locaux réhabilités en fonction de leurs besoins et de devenir propriétaires.**



**Elles sont, depuis l'origine, soutenues financièrement par l'Etat au titre de la DETR et par le Conseil Départemental de la Dordogne au titre des Contrats de Projets Territoriaux.**

# TOTEMS

La Communauté de Communes est compétente de plein droit en matière de Zone d'Activité Economique depuis le 1er Janvier 2017 (Loi NOTRe du 7 Août 2015) et ce en conformité avec ses statuts en vigueur.

A la demande des artisans, commerçants et industriels installés sur ces zones, la Communauté de Communes a mis en place une signalétique de type « TOTEMS » indiquant l'implantation des professionnels.

**Les 4 TOTEMS ont été installés au début de l'année 2023.**



**« GRAND MASSONNEAU »  
À SAINT MARTIAL DE VALETTE**



**« LA BAGUETTE DE BOIS »  
À SAINT FRONT LA RIVIÈRE**



**« LES TERRES DU POINT DU JOUR »  
À AUGIGNAC**



**"LE GRAND MOULIN »  
À VARAIGNES**

# Extension du bâtiment industriel de la SNC - HERMES



La Société Novatrice de Confection (SNC) loue depuis plusieurs années, un bâtiment propriété de la Commune de Nontron situé « Les Belles Places », pour y exercer son activité.

La SNC a fait une demande, auprès de la Mairie, pour une extension et une réhabilitation du bâtiment qu'elle occupe.

La compétence Développement Economique relevant des compétences obligatoires de la Communauté de Communes, la Mairie de Nontron a demandé à la CCPN d'assurer la maîtrise d'ouvrage et elle a mis à disposition au 1er Janvier 2022 le bâtiment afin que cette opération puisse voir le jour.

Madame Line CREPIN est la Maître d'œuvre. Les travaux d'aménagement ont débuté en **Octobre 2022** pour une durée de **7 mois environ**.



Ces travaux d'un montant de **300 000 € HT** sont financés par le Conseil Départemental de la Dordogne à hauteur de 50 000 € et par la SNC.

## QUELQUES BREVES

### 01 VOIRIE

Depuis 2017, la CCPN réalise des travaux sur les voies intercommunales des communes. Elle participe également aux aménagements de bourgs sous forme de fonds de concours. Depuis cette date, environ 3 millions d'euros ont été investis.

### 02 ELABORATION D UN PLUI-H

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUi-H) est en cours d'élaboration. Ce nouveau document d'urbanisme a pour objectif de porter la stratégie du territoire en matière de logement pour l'ensemble des communes membres et va venir remplacer le PLU et les cartes communales.

### 03 LOCAL ADOS

La CCPN ouvre un nouveau Local consacré aux Ados.

Un lieu de rencontres et de convivialité sous la responsabilité d'animateurs situé au 45 rue André Picaud à Nontron.